



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Résidence ROSSINI

Aix-en-Provence

La résidence dispose de 120 studios et 1 T2 meublés / équipés.



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



4, rue de l'Esplanade
13090 Aix-en-Provence

Contact résidence
04 42 26 51 50

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

120 studios et 1 T2
meublés / équipés.

Loyer/mois à partir de

380 €TTC*

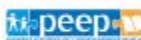
aide au logement déduite

*Si ALS déduite de 170€ pour un étudiant non boursier
logement 6
(Hors TEOM, hors électricité au 01/12/2019)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie C.
- Gaz à effet de serre catégorie D.

Frais de dossier à partir de 250 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement Social (ALS)** qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik /
digicode



Intendant
Agent de
permanence



WiFi
(Accès
Internet Haut
Débit)**



Local à vélos



Foyer / salle
de télévision
et baby-foot



Parking**



Aspirateur



Laverie**



Meublé**

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale équipée : lit, placards-penderie, table, chaise, fauteuil, bureau.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, évier, plaques électriques, micro-ondes, rangements, kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis collectivement.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives durant les heures et jours d'ouverture du bureau.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : local à vélos clos, WIFI**, parking**, local à vélos, aspirateur en libre service, laverie**, salle de travail avec terrasse, table de ping-pong / baby-foot, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser, terrasse commune extérieure.

Le loyer inclut :

- Le chauffage collectif.
- Le ménage du logement une fois toutes les 6 semaines environ.
- L'entretien des parties communes, des VMC et du matériel de sécurité.
- Un forfait électricité et un forfait eau froide et eau chaude sanitaire.

Les dépassements de forfait sont facturés trimestriellement aux tarifs du kwh EDF et le m³ d'eau au prix facturé par la société de distribution.

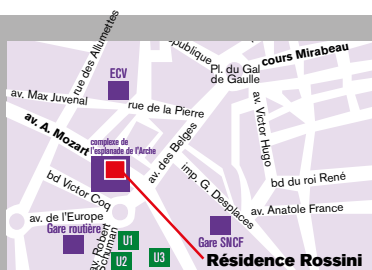
- Forfait électricité : 150 Kwh/trimestre.
- Forfait eau chaude : 4,5 m³/trimestre.
- Forfait eau froide : 9 m³/trimestre.

Le résident prend directement en charge :

- Les options : ménage supplémentaire, linge de maison**.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les dépassements de consommation (eau chaude sanitaire, eau froide, électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'internet.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible à l'accueil de la résidence).

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située en centre-ville d'Aix-en-Provence.

En bas du Cours Mirabeau, la résidence est également proche de tous les commerces (boulangerie, pharmacie, supermarché...) et de la gare routière. Les transports en commun permettent un accès rapide et direct aux écoles et universités (Faculté de Lettres, Économie, Droit, IFSI, IEP, Campus Montperrin, ...). La résidence est à 10 minutes de l'accès à l'autoroute.

